



MELENCHON2022.FR

## Réponses FNEHAD

### **Vous engagez-vous à faire de la pertinence des soins un axe prioritaire de votre réforme de la santé et à œuvrer en faveur du “juste recours” à l’hébergement hospitalier?**

Induire un juste recours à l'hébergement hospitalier et améliorer la pertinence des soins est un des engagements de notre programme à travers plusieurs mesures. Pour améliorer la pertinence des soins, nous souhaitons investir massivement dans la formation des médecins tant en quantité qu'en qualité. La coordination entre les différents professionnels de santé devra occuper une place majeure puisqu'elle est le garant du maintien à domicile des patients, notamment de ceux en HAD. Les conditions des professionnels de l'aide et des soins à domicile devront être améliorées et harmonisées pour assurer un maintien à domicile bienveillant et de qualité. Nous oeuvrerons à la construction d'un réseau public de service d'aide et de soins à domicile. Il généralisera les CDI à temps plein pour le personnel travaillant à domicile afin de leur octroyer un salaire minimum mensuel décent - le SMIC sera revalorisé à 1 400 euros - et afin de normaliser le travail en tournées permettant aux personnes en perte d'autonomie un accompagnement à la vie sociale qui soit autre chose que de la survie et au salariées de bénéficier d'une vie sociale et familiale normale. En créant de meilleures conditions et en finançant de nouveaux postes, nous favoriserons un recrutement important de professionnels de l'aide et du soins à domicile.

### **Développerez-vous une politique de santé qui privilégie les activités de soins ambulatoires et quelles mesures prendrez-vous pour un meilleur accès aux soins de proximité?**

Les soins ambulatoires, lorsqu'ils sont bien encadrés et qu'un suivi nécessaire est mis en place en amont, permettent aux patients de rester dans leur environnement habituel de vie et dans la plupart du temps permet une préservation de la qualité de vie.

Il est nécessaire de cesser de raisonner par secteur : soins de ville, soins hospitaliers, soins médico-sociaux... mais dans le cadre d'une prise en charge globale, structurée et continue des patients, au plus près de chez eux. Ceci nécessite une évolution majeure de notre système de santé pour réunir prévention, soins, suivi médico-social et social. En clair, faire émerger les « soins primaires » et accompagner le « virage ambulatoire » nécessaire à une meilleure gradation des prises en charge.

Une réforme progressiste et globale de l'offre de soins s'impose. Il nous faut stopper la désertification médicale et relever le défi des maladies chroniques. La coopération doit remplacer la concurrence entre les différents compartiments de l'offre de soins.

Ceci suppose de :

pour en savoir plus sur notre campagne  
rendez-vous sur [MELENCHON2022.fr](https://www.melenchon2022.fr)



MELENCHON2022.FR

- Constituer un véritable service public de soins primaires organisé autour de centres de santé avec des professionnel·les salarié·es
- En finir avec la logique perverse de « l'hôpital-entreprise » et entreprendre une refonte ambitieuse du service public hospitalier articulé avec le service public de soins primaires au sein des territoires de vie et financé à hauteur des besoins de la population et des nécessités du personnel
- Revaloriser immédiatement les salaires et les carrières des soignant·es
- Coordonner avec les mairies un nombre suffisant de logements à des loyers accessibles permettant au personnel hospitalier d'habiter proche de son lieu de travail
- Répondre immédiatement aux besoins de base en matériels et équipements du personnel soignant, administratif et technique
- Mettre en place un plan de rénovation du parc hospitalier français
- Engager un plan de recrutement pluriannuel pour avoir 100 000 soignant·es et médecins supplémentaires à l'hôpital, 300 000 dans le secteur médico-social et les EHPAD. Rendre obligatoire des ratios minimum de soignant·es par patient·es afin d'en finir avec la maltraitance institutionnelle
- Titulariser l'ensemble des contractuel·les à l'hôpital et encourager la formation du personnel. Organiser la polyvalence inter-services uniquement sur la base du volontariat
- Veiller à la stabilité des horaires de travail, reconnaître la pénibilité (travail de nuit et de weekend) et assurer le remplacement du personnel absent par un fonctionnement avec 120 % de l'effectif cible
- Réformer la gouvernance des hôpitaux afin d'assurer un fonctionnement collégial organisé autour des soins et du projet médical
- Assurer une visite médicale annuelle (à minima) de tout le personnel de santé afin de prévenir les risques psycho sociaux

**Soutiendrez-vous le développement de l'hospitalisation à domicile pour amplifier la prise en charge des soins complexes à domicile et vous engagez-vous à pleinement associer nos établissements aux projets d'organisation des soins dans tous les territoires?**

L'hospitalisation à domicile est une offre de soin intéressante et pertinente permettant à la personne de rester dans son environnement habituel que ce soit son domicile ou son EHPAD.

pour en savoir plus sur notre campagne  
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



[MELENCHON2022.FR](https://melechon2022.fr)

Nous organiserons des **assises participatives de la médecine de proximité** dans **chaque région** avec les **acteur·ices concerné·es** (représentant·es des usager·es, médecins généralistes et spécialistes, régulation SAMU, infirmier·es libéral·es, internes de régions, service d'urgence de secteur, syndicats représentatifs, instances territoriales, etc.) où **votre fédération aura toute sa place.**

- Afin de solutionner collectivement les problématiques de désertification médicale et d'accès aux soins.
- Mettre en place une organisation qui permette que l'ensemble du personnel médical et paramédical (étudiant·es compris) puisse assurer l'accès à des soins courants de proximité pérennes sur tout le territoire

D'autre part, nous souhaitons engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux.

Nous actionnerons tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : recrutement de médecins publics, augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, etc.

Nous souhaitons sortir du tout T2A (tarification à l'activité) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflits d'intérêt avec la Sécurité sociale. La T2A sera réservée aux actes techniques, standardisés et programmés tandis que les spécialités ayant à traiter des maladies générales seront financées par une dotation globale. Enfin, pour les soins palliatifs, nous reviendrons au prix de journée.

pour en savoir plus sur notre campagne  
rendez-vous sur [MELENCHON2022.fr](https://melechon2022.fr)